est, ce ministre d'Autun, comme ils lui donneroient le baiser de paix! >>



Observations sur l'accord de la raison & de la Religion pour le rétablissement du divorce, l'anéantissement des séparations & la réformation des loix relatives à l'adultere; par M. Bouchotte, député du département de l'Aube. A Paris, de l'imprimerie nationale, 1791.

I jamais quelque erreur a été folidement réfutée, c'est celle qui prétend établir le divorce parmi les chrétiens. Pour réaliser cette absurde prétention, il faudroit démolir non-feulement tout l'édifice de l'Evangile, mais encore celui qui dans l'ordre de la société civile, fonde le bonheur & la tranquillité des familles, la décence des mœurs, & les vertus qui ont si long-tems honoré le mariage. Nous avons vu plusieurs ouvrages où les sophismes du libertinage & de l'irréligion, dirigés contre la fainteté & l'indissolubilité de l'union conjugale, avoient été confondus d'une maniere à faire croire

⁵⁵ traire dans les lieux où elle a été commife aux 55 peres de l'Oratoire, il s'est manifesté d'autres sen-55 timens 55. Le gazetier se trompe certainement en paroissant supposer que dans ces derniers départemens il y a eu plus de jureurs que de refusans; mais sa remarque prête néanmoins à des réslexions que j'abandonne aux lecteurs impartiaux.